

il y a promesse de mariage entre le sieur Jean Sappay
domicilié à la commune de St Julien de
fils légitime de feu François Et de feu Marie Darnaud
Darnaud d'une part
Et honnête mariame Fayolle sœur de la com-
mune de St Laurent du pont Et domicilié à la commune de St Julien
Pour fille légitime de Joseph Fayolle Et de la com-
mune de St Julien d'autre part

publié Et affiché d'habitude accoutumée conformément
à la loi, en présence pour moy Joseph Garrel adjoint d'une
de la commune de St Julien de la commune de St Julien
d'officier public de l'état civil Et assigné -
Garrel adjoint